



COMMUNIQUE A LA PRESSE

Convention CDNI

Systeme international pour l'elimination de dechets huileux et gras en navigation interieure

➤ ***Le montant de la rétribution d'élimination demeure inchangé en 2013***

Le résultat du financement du système pour l'élimination de déchets huileux et gras de la navigation intérieure s'annonce, à priori, équilibré pour l'année 2012, comme il l'a déjà été en 2011. Dans ce contexte, le montant de la rétribution d'élimination de 7,50 € pour 1000 litres de gas-oil pourra rester inchangé en 2013.

Pour tout renseignement supplémentaire :

Secrétariat CDNI

Angelika Espenhahn

2, Place de la République

F-67082 Strasbourg Cedex

Tel. : + 33 (0)3 88 52 96 42

Email: info@cdni-iwt.org

Web: <http://www.cdni-iwt.org>
